

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA VALEUR DES APPORTS EN NATURE
SAS TOMATIS INVESTISSEMENT**
Ordonnance TC Toulon 8/12/2009

SAS TOMATIS INVESTISSEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 824 800 €
Siège social : 777 Boulevard de Léry
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Madame, Monsieur,

En application des articles du Code de Commerce, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOULON a bien voulu nous désigner, par ordonnance en date du 8/12/2009 en qualité de Commissaire aux Apports, chargé de vérifier la valeur des apports en nature devant être consentis par Monsieur Stéphane TOMATIS à la SAS TOMATIS INVESTISSEMENT, ainsi que la valeur des avantages particuliers qui auraient pu être stipulés à l'occasion de cette opération.

Nous vous présentons notre rapport

- sur l'appréciation et l'évaluation des apports de titres devant être effectués par Monsieur Stéphane TOMATIS, actionnaire de la SAS TOMATIS ENTREPRISES à la SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT » en cours de formation,

I - PRESENTATION DE L'OPERATION ENVISAGEE

A) SOCIETE ET PERSONNES CONCERNEES

1) L'apporteur :

- Monsieur Stéphane TOMATIS,

né le 12 Mars 1974 à TOULON (83), demeurant 875 Chemin de Pierredeon, 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES,

de nationalité française,

Epoux de Madame Stéphanie ROQUE, née le 23 Mai 1973 à MONTPELLIER (34), avec laquelle il est marié sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 16 Août 1997 à SIX-FOURS-LES-PLAGES (Var) ; lequel régime n'a pas été modifié depuis.

2) La Société bénéficiaire de l'apport, la SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT » :

Il s'agit d'une Société par Actions Simplifiée dont le capital serait fixé à 824 800 euros. Le siège social serait à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83140), 777 Boulevard de Léry.

Son activité principale serait

- La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières ou commerciales par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement, en vue de gérer et contrôler leurs activités ; la gestion et la cession de ces participations.

Le Président de ladite SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT » serait Monsieur Stéphane TOMATIS.

3) La Société, objet de l'apport, la SAS « TOMATIS ENTREPRISES » :

Il s'agit d'une Société par Actions Simplifiée au capital de 1.478.400 euros, divisé en 36.960 actions de 40 euros chacune,

Dont le siège social est à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83140), 591 Boulevard de Léry,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le n° 487 681 892, depuis le 3 Janvier 2006,

Représentée par Monsieur Edouard TOMATIS, agissant en qualité de Président.

Les actionnaires de la SAS TOMATIS ENTREPRISES sont

- | | |
|---|---------------|
| - Monsieur Edouard TOMATIS, à concurrence de | 9.240 actions |
| - Madame Jacqueline BASILE épouse TOMATIS, à concurrence de | 9.240 actions |
| - Monsieur Stéphane TOMATIS, à concurrence de | 9.240 actions |
| - Monsieur Eddy TOMATIS, à concurrence de | 9.240 actions |

La SAS TOMATIS ENTREPRISES détient les participations suivantes .

- 99,40 % de la Société **INTER STORES** représentant 497 parts sur les 500 composant le capital social ;
- 99,92 % de la Société **TOBATI**, représentant 4 996 parts sur les 5 000 composant le capital social ;
- 96 % de la **SCI JLRF**, représentant 96 parts sur les 100 composant le capital social.

Description et activités des filiales .

1°) La Société **INTER STORES** est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €, dont le siège social est à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83140), 591 Boulevard de Léry, immatriculée au R.C.S. de TOULON sous le n° 310 311 105.

Le Gérant de la Société est **Monsieur Eddy TOMATIS**.

La Société a été constituée en date du 18 Mai 1977

La Société INTER STORES a pour objet social la fabrication, la réparation, la pose et la fourniture de stores et fermeture de bâtiments.

Le capital social s'élève à 100 000 €, divisé en 500 parts sociales de 200 euros chacune, entièrement libérées et réparties comme suit

- | | |
|--|-----------|
| - à la SAS TOMATIS ENTREPRISES, à concurrence de | 497 parts |
| - à Madame Jacqueline TOMATIS, à concurrence de | 1 part |
| - à Monsieur Eddy TOMATIS, à concurrence de | 1 part |
| - à Monsieur Stéphane TOMATIS, à concurrence de | 1 part |

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social 500 parts.

2°) La Société **TOBATI** est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €, dont le siège social est à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83140), 777 Boulevard de Léry, immatriculée au R.C.S. de TOULON sous le n° 490 842 820.

Le Gérant de la Société est **Monsieur Stéphane TOMATIS**.

La Société a été constituée en date du 1^{er} Juillet 2006.

La Société TOBATI a pour objet social le commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires.

Le capital social s'élève à 100 000 €, divisé en 5 000 parts sociales de 20 euros chacune, entièrement libérées et réparties comme suit

- | | |
|--|-------------|
| - à la SAS TOMATIS ENTREPRISES, à concurrence de | 4 996 parts |
| - à Monsieur Edouard TOMATIS, à concurrence de | 2 parts |
| - à Madame Jacqueline TOMATIS, à concurrence de | 2 parts |

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social 5 000 parts.

3°) La Société **J.L.R.F.** est une société civile immobilière au capital de 1 000 €, dont le siège social est à SIX-FOURS-LES-PLAGES (83140), 591 Boulevard de Léry, immatriculée au R.C.S. de TOULON sous le n° 488 944 513.

Le Gérant de la SCI J.L.R.F. est **Monsieur Stéphane TOMATIS**.

La Société a été constituée en date du 7 Février 2006.

La Société J.L.R.F. a pour objet social l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers.

Le capital social s'élève à 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, réparties comme suit

- | | |
|--|----------|
| - à la SAS TOMATIS ENTREPRISES, à concurrence de | 96 parts |
| - à Monsieur Edouard TOMATIS, à concurrence de | 2 parts |
| - à Madame Jacqueline TOMATIS, à concurrence de | 2 parts |

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social 100 parts.

B) LIENS ENTRE LA SOCIETE ET LES PERSONNES CONCERNEES

1) Lien en capital

L'apporteur, Stéphane TOMATIS, est associé ou actionnaire dans les deux sociétés susvisées.

La SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT » est créée à l'occasion de cette restructuration de patrimoine.

2) Dirigeants communs

Monsieur Edouard TOMATIS est Président de la SAS TOMATIS ENTREPRISES.

Monsieur Stéphane TOMATIS est Gérant de la SARL TOBATI et de la SCI J.L.R.F.

II - DESCRIPTION, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

A) DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Aux termes du contrat d'apport conclu entre les parties, en date du 27/11/2009, l'opération projetée consiste en l'apport des titres de Monsieur Stéphane TOMATIS, détenus au sein de la SAS TOMATIS ENTREPRISES, en vue de la constitution de la SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT », en cours de constitution, pour un montant global de 824 700,00 €.

Le contrat d'apport stipule les éléments suivants

I. APPORTS

- **Monsieur Stéphane TOMATIS** apporte à la Société « TOMATIS INVESTISSEMENT », sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce qui est accepté par elle, les biens ci-après désignés et évalués comme suit

1 - 1 Biens apportés :

▫ **NEUF MILLE DEUX CENT QUARANTE (9.240)** actions de la SAS « TOMATIS ENTREPRISES » sur les **TRENTE SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE (36.960)** composant le capital social.

1 - 2 Evaluation :

Lesdits biens sont évalués à la somme globale de **HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (824 716.00 euros)** ,

Arrondi à

HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS (824 700.00 euros)

Soit au prix de 89.25 euros l'action, ci **824 700,00 euros**

TOTAL DE L'APPORT 824 700,00 euros

II. ATTESTATION DE PROPRIETE

L'apporteur certifie que les titres qu'il apporte sont libres de toute gage, nantissement, opposition, séquestre ou mesure de saisie quelconque et font l'objet d'aucune option, accord ou réclamation de quelque mesure que ce soit, tant en ce qui concerne leur libre disposition (à l'exception de la procédure d'agrément applicable à la société) que les droits qui y sont attachés.

III. PROPRIETE - JOUISSANCE

La SAS « TOMATIS INVESTISSEMENT » sera propriétaire des titres qui lui seront apportés à compter du jour de la signature des statuts, et en aura la jouissance à compter de ce jour.

III - VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATION DE L'EVALUATION ET DE LA REMUNERATION DES APPORTS

A/ VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon la norme de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la valeur de l'apport à votre Société « TOMATIS INVESTISSEMENT ».

L'évaluation de la Société « TOMATIS ENTREPRISES » a été établie sur la base du dernier bilan arrêté au 31/12/2008, figurant en annexe du présent rapport.

Les comptes annuels de la Société ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes, conformément à son rapport en date du 15 Juin 2009.

B/ APPRECIATION DE L'EVALUATION DE L'APPORT

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'évaluation de la Société « TOMATIS ENTREPRISES » en retenant une moyenne des méthodes suivantes

- Approche basée sur le patrimoine valeur comptable
- Approche basée sur la rentabilité actualisation de la rente du Goodwill et capitalisation de la capacité d'autofinancement

Par application de ces méthodes, la valorisation des titres détenus par la société TOMATIS ENTREPRISES ressort à

Méthode de valorisation	Valeur rentabilité	Valeur comptable
Titres SARL INTER STORES	2 750 000	1 438 400
Titres SARL TOBATI	300 000	99 920
Titres SCI J.L.R.F.	17 200	960
TOTAL	3 067 200	1 539 280
Soit une survaleur de	1 527 920	

Pour obtenir la valeur de la société TOMATIS ENTREPRISES, la situation nette de la société retraitée des dividendes distribués a été augmentée de cette survaleur

Situation nette comptable retraitée des dividendes	1 770 942
Survaleur	1 527 920
Valeur de la société TOMATIS ENTREPRISES	3 298 862
 Nombre total de titres	 36 960
Soit une valeur unitaire	89.25

La moyenne de ces méthodes donne une valorisation d'une part sociale de la SAS « TOMATIS ENTREPRISES » s'élevant à 89.25 euros, soit un apport d'un montant global de HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS (824 700.00 euros), représentant les 9.240 parts sociales apportées.

C/ APPRECIATION DE LA REMUNERATION DE L'APPORT

L'apport effectué pour un montant global de HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS (824 700.00 euros) est consenti net de tout passif et moyennant l'attribution à l'apporteur de 8 247 actions de la Société « TOMATIS INVESTISSEMENT », à créer par cette dernière, à titre de formation de son capital social qui sera fixé à 824 800 euros et réparti comme suit

- | | |
|---|---------------|
| - à Monsieur Stéphane TOMATIS, à concurrence de | 8 247 actions |
| - à Madame Stéphanie TOMATIS, à concurrence de | 1 action |

TOTAL des actions composant le capital 8 248 actions.

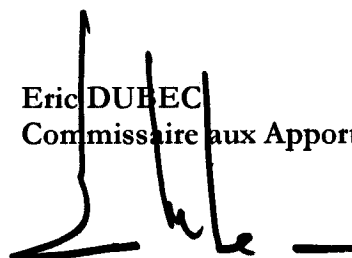
IV - CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des apports dont le montant s'élève à HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE SEPT CENTS EUROS (824 700.00 euros)

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur nominale des parts à émettre.

Fait à TOULON (Var), le 14 décembre 2009.

Eric DUBEC
Commissaire aux Apports





CAISSE D'ÉPARGNE
CÔTE D'AZUR

ATTESTATION

Nous soussignés, CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR _____

reconnaissons avoir reçu ce jour la somme de . 100 € €

représentant les apports de :

ROQUE épouse TOMATIS
Stephanie née le 23/5/73 à hauteur de € 100 €
à Montpellier

_____ à hauteur de € _____

_____ à hauteur de € _____

_____ à hauteur de € _____

_____ à hauteur de € _____

_____ à hauteur de € _____

_____ à hauteur de € _____

à titre de souscription au capital de la société en formation : TOMATIS INVESTISSEMENT
dont le siège social est sis à : 777 Boulevard de l'emp 83140 Six Fours les Plages

Cette somme a été portée au crédit d'un compte indisponible ouvert sur nos livres et ne sera débloquée que lorsque les formalités d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés auront été accomplies et qu'un extrait KBIS nous aura été remis.

Fait à la Valette le 13/01/2010

